

Les élus de l'opposition, RÉUSSIR ENSEMBLE AVEC LES BACOTS, portent votre voix à chaque Conseil d'Agglomération du Pays de Fontainebleau. Le 20 avril, nous avons été les seuls à nous être opposés au Programme Local de l'Habitat où sont désignées 7 zones, en rose sur la carte ci-dessous.

Nous soutenons l'appel à manifester à la commission générale de l'habitat du 25 mai à 18 h 30 à la mairie de Bois-le-Roi.

Cette commission générale réunira tous les conseillers municipaux de Bois-le-Roi, c'est l'occasion de leur faire savoir l'opinion de la population.

Ces 7 zones, massivement boisées, ont été **choisies par le maire lui-même** et seront densifiées pour la plupart par la construction de logements collectifs. Certaines feront l'objet d'une convention avec l'EPFIF. Le Conseil Municipal de Bois-le-Roi devra voter très prochainement ce Programme Local de l'Habitat.

Pour les habitants des zones concernées, c'est un coup de massue... Personne ne les a informés de ce qui se tramait. Nous leur exprimons notre solidarité dans cette épreuve et nous travaillons pour faire entendre raison à cette majorité virulente et autoritaire. Mais ils ne sont que les premiers.

Demain, ce sera peut-être vous qui serez directement concernés !



**Patrick
GAUTHIER**



Source : Commune de Bois-le-Roi



UNE MÉCANIQUE INFERNALE

UN EXEMPLE CONCRET DE CE QUI POURRAIT SE PASSER A BOIS-LE-ROI

Samedi 15 avril était organisée une manifestation des habitants de Saint-Fargeau-Ponthierry contre la densification hors de contrôle qu'ils vivent et qui dégrade de façon irréversible leur cadre de vie. **Nous y avons participé.**

La catastrophe écologique vécue par nos amis féréopontains est riche d'enseignements, car le maire de Bois-le-Roi entraîne notre village sur le même chemin.

Le message que les habitants de Saint-Fargeau-Ponthierry vous adressent est le suivant : « il faut vous organiser en collectif et agir par tous les moyens possibles, avant qu'une convention ne soit signée avec l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Île-de-France) ».



Vidéo : manifestation St-Fargeau-Ponthierry
du 18 avril 2023

Également sur notre site internet

Écoutez le message très clair de Patrick, vice-président de l'association des Féréopontains contre la destruction de leur cadre de vie (ADEMAJ) (sur YouTube et notre site internet)

En effet, la mission de cet établissement public aux pouvoirs très étendus (Expropriations entre autres : art. 10 de la convention) est de construire rapidement et massivement des logements privés et sociaux.

Bois-le-Roi, ses espaces verts et sa gare sont une cible de choix, convoitée depuis de nombreuses années.

Une fois que la convention est signée, la commune perd le contrôle de la situation, mais par contre doit par contrat en supporter le coût financier. Aucun montant n'est connu à la signature. La commune signataire est le garant financier des opérations (art. 12 de la convention), l'EPFIF pouvant facturer tous les frais et honoraires versés à des tiers.

Il est là le piège qui s'est refermé sur Saint-Fargeau-Ponthierry !

Et il pourrait nous être imposé demain, car l'EPFIF a déjà convaincu le maire.

Nous vous rappelons que la mise au vote d'une convention avec l'EPFIF était déjà à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 18 novembre 2021. Cette convention englobait toute la commune. Elle a été retirée du vote ce soir-là grâce à la mobilisation de nombreux Bacots qui ont manifesté suite à notre tract du 15 novembre 2021.

L'expérience de Saint-Fargeau-Ponthierry doit nous mobiliser pour nous permettre de protéger notre cadre de vie !

Toutes les Bacottes et tous les Bacots peuvent rappeler au maire et à son équipe que l'aménagement de notre commune doit s'appuyer sur un consensus avec la majorité des habitants.

Car ce projet est en absolue contradiction avec les promesses et le programme électoral du candidat Dintilhac. Il avait bâti son discours électoral sur son désir de protéger Bois-le-Roi. Personne n'a donc voté pour qu'il dévaste nos espaces boisés et nos jardins.

Ce projet est violent, autoritaire et délétère !

Bois-le-Roi et sa biodiversité concernent chacun de nous.

Bois-le-Roi et ses espaces verts ne doivent pas devenir le terrain de profits immobiliers, monsieur le maire !

Ces sujets doivent être traités avec l'adhésion d'une très large majorité et dans le respect de notre patrimoine forestier et culturel.

C'est pourquoi, sur ce sujet précis,

nous demandons la tenue d'un référendum communal.

Par ailleurs, chacun de nous peut faire part de son opposition aux projets de densification portés par le maire et son équipe :

- en manifestant le 25 mai à 18 h 30 devant la mairie de Bois-le-Roi,
- en participant au Forum public du dimanche 4 juin à 9 h 30 sur la place de la gare,
- en signant la pétition lancée sur change.org par des Bacots « Non à la densification à marche forcée de la commune de Bois-le-Roi ! »

Demandons, toutes et tous, à chaque élu(e) municipal(e) de ne pas voter le Programme Local de l'Habitat décidé par le maire, blanc-seing à la construction massive !

Pour soutenir notre position et montrer que vous n'êtes pas d'accord avec la politique du maire, nous vous invitons à vous exprimer sur le sujet par courriel : contact@reussirensembleabl.fr

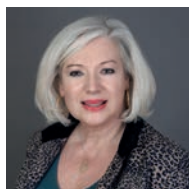
Vous pouvez également nous poser toutes questions sur la commune et l'agglomération, nous ferons notre possible pour répondre dans les plus brefs délais.

Nous publions également des sujets d'actualité sur le compte Facebook <https://www.facebook.com/ReussirEnsembleabl/> et sur notre site internet <https://reussirensembleabl.fr/>

Les élus Réussir Ensemble avec les Bacots



Patrick
GAUTHIER



Chantal
PULYK



Xavier
BLONDAZ-GÉRARD



Marie-Aline
ASCHEHOUG



Alain
DUVIVIER